

Échos de l'Île

AREQ

Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

Bulletin régional
d'information de l'AREQ

Échos de l'Île • Septembre 2024
Volume 23, numéro 1



Gaétane Lebel



Les défis de L'AREQ-Montréal



Après avoir participé au congrès de la CSQ, au sein de la délégation de l'AREQ, du 26 au 29 juin, les vacances étaient bienvenues. Profiter des belles journées pour m'occuper des plates-bandes et des bacs de légumes et fines herbes qui remplacent le potager, me plonger dans la lecture d'un roman et partager de bons repas sur la terrasse avec mes proches, voilà les projets qui m'habitaient. Évidemment, je n'ai pas pu me tenir complètement à l'écart de l'actualité, qui, elle ne prend pas de répit, surtout cet été, avec des élections législatives en France et au Royaume-Uni et la campagne électorale mouvementée aux États-Unis.

Cependant, depuis quelques jours, je songeais au billet que je dois rédiger sans avoir le courage de m'installer à l'ordinateur, lui aussi au repos dernièrement. J'ai pensé souligner le caractère singulier de l'AREQ-Montréal qui la distingue des neuf autres régions de notre association. Deux particularités la caractérisent : la publication d'un bulletin régional et la superficie de son territoire.

Le bulletin régional *Échos de l'Île*

Notre bulletin régional en est à sa 23^e année et son but premier est toujours d'informer tous les membres. Parlons alors du plan d'action régional 2024-2026, adopté lors de l'assemblée générale de mai dernier, qui comporte plus de 30 actions en lien avec les orientations de l'AREQ tant pour le service aux membres, que pour la défense de leurs droits. Vous

pouvez consulter ce plan d'action sur le site de la région iledemontreal.areq.lacsq.org.

De plus, les membres présents à l'assemblée générale ont pris connaissance de la situation financière de la région : les revenus diminuent sans cesse puisqu'ils sont attribués selon le nombre de membres qui continue de décroître. Des choix difficiles ont dû être faits pour maintenir la qualité de la vie associative montréalaise et, le trésorier, Jean Falardeau, a présenté les trois décisions prises par les membres du conseil régional :

- un coût de 5 \$ par membre sera exigé pour la participation aux activités organisées par les comités ;
- le remboursement des dépenses de repas et de transport pour le membre coresponsable d'un comité présent à une réunion sera effectué par son secteur ;
- le bulletin régional n'aura que deux versions papier.

J'ajoute quelques précisions concernant *Échos de l'Île*. En 2024-2025, il n'y aura que deux parutions qui seront postées à tous les membres qui ont choisi de recevoir la copie papier. Le troisième numéro, celui de mai 2025, sera une édition numérique seulement. Nous sommes conscients que certains membres qui n'ont pas d'accès internet seront privés des informations qui paraîtront dans cette édition numérique, mais nous comptons sur votre collaboration pour que 2024-2025 soit une année

(suite en page 3)

Sommaire

Billet de la présidente. 1-3

Mot de la coordonnatrice 2-3

ÉCHOS DE

NOS ACTIVITÉS 4-13

Une autre réforme de la santé

Les changements climatiques

De travailleuse sociale à
première ministre

L'assemblée générale

Vernissage et exposition
au MUMAQ

Quilles-o-thon

Collecte régionale (rappel)

NOS PROJETS 14-18

Parcours Jeanne-Mance dans
le Vieux-Montréal

Manifestation Pour la suite
du monde

Journée internationale
des personnes âgées

Plantation d'arbres

Convocation à la Rencontre
régionale

Invitation aux artisanes et
aux artisans

Activité du 6 décembre

INFORMATION. 19-23

Assurance: Quoi faire en cas
de décès d'une personne
à charge

La nécessité du testament
notarié

Liratoutage

Un café avec Suzanne Loiseau

RÉFLEXION 24-25

Notre vie à la retraite

Parcours laurentien

CHRONIQUE DE LA FLG 26

Assemblée générale et
dîner-bénéfice

COORDONNÉES DES 27
MEMBRES DU CR ET
AUTRES 2024

LA PERSONNELLE 28

Conception et infographie:

Design RSTS

Prochaine publication: Janvier 2025

Date de tombée: 29 novembre 2024

Tirage: 5 100 copies



Lise Labelle

Le mot de la COORDONNATRICE



Après un printemps difficile, l'été arriva et j'étais contente de commencer la production de ce numéro de la rentrée avec la merveilleuse équipe qui m'entoure depuis de nombreuses années.

Surprise! Une nouvelle membre se joint à nous, Nicole Girard que vous pourrez lire dans ce numéro. Hélas! Un départ. Richard Raymond affecté par des problèmes de santé ne participera plus à nos réunions, mais offre de nous aider, au besoin. Grand merci, Richard pour ta collaboration très appréciée, au cours des dernières années. Je profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui se sont relayées, au sein de cette équipe, depuis vingt-deux ans.

C'est avec une certaine fierté que je vous présente ce numéro de la rentrée car il est généreux en information, en invitations à différentes activités et en témoignages. Tout d'abord, le billet de la présidente met l'accent sur deux défis que la région montréalaise devra relever.

En **Échos de nos activités**, deux événements qui remontent au mois d'avril: la causerie du CASP sur la réforme en santé et la célébration du Jour de la Terre sur les changements climatiques rejoignaient vos préoccupations. Une belle rencontre avec madame Pauline Marois a permis aux personnes présentes de mieux connaître cette politicienne engagée et les raisons de son engagement. L'assemblée générale a réuni plus d'une centaine de membres qui ont reçu les rapports de la présidente, du trésorier et des responsables des comités et qui ont décidé du plan d'action de l'année. Ces personnes ont aussi profité d'une magnifique exposition des créations de nos artistes. Le Quilles-o-thon de juin au profit de notre fondation, a dépassé les succès des années antérieures. Enfin, nos artistes, nos artisanes et nos artisans ont été invités à exposer leurs œuvres au MUMAQ durant un mois et cela a été précédé par un vernissage très réussi en juin. La responsable de notre collecte régionale vous donne le suivi de cette démarche de générosité.

La liste de nos **Projets** est aussi impressionnante. Une visite guidée dans le Vieux-Montréal, une manifestation à la fin de septembre, une marche pour sou-

(suite en page 3)

Responsable: Danielle Wolfe

Coordonnatrice: Lise Labelle

Ont collaboré à ce numéro:

Carole Beaulne, Solange Catafard, Diane Chabot, Francine Dallaire, Angèle Gagnon, Nicole Girard, Jean-Pierre Harvey, Micheline Jourdain, Lise Labelle, André Labossière, Viviane Lacroix, Pierrette Lavallée, Denise Lavoie, Gaétane Lebel, Richard Raymond, Jean-Guy Roy, Hugues St-Pierre (photos), Claudette Therrien, Sonia Trépanier, Sylvie Trudeau et Danielle Wolfe.

AREQ

Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

Région Île de Montréal (06)

(suite de la page 1) Mot de la présidente (suite)

de transition. En janvier 2024, j'invitais les internautes à demander la réception du bulletin régional numérique et j'expliquais comment procéder pour faire ce choix sur le site de l'AREQ nationale.

Rappel: sur la page d'accueil, à l'onglet mon profil en haut à droite, il faut cocher bulletin sectoriel par courriel et automatiquement le bulletin régional suivra cette voie. Plus il y aura de membres qui exprimeront ce désir, le nombre de copies à imprimer et à poster diminuera et nous pourrions peut-être revenir à trois parutions papier.

Toutefois, je dois vous signaler que la base de données officielle de l'association n'est pas à jour, parce que des membres oublient de transmettre leur nouvelle adresse courriel quand ils ou elles effectuent un changement et que d'autres ne donnent cette adresse qu'à leur secteur. Votre collaboration est donc indispensable pour la mise en œuvre de ce virage numérique.

Le territoire de l'AREQ-Montréal

Même si l'Île de Montréal, dans son entièreté, constitue notre région, c'est le plus petit territoire parmi les dix régions de l'AREQ. Cette spécificité facilite l'organisation de nombreuses activités régionales. Ailleurs en province, ce sont les secteurs qui planifient des activités via les différents comités. À Montréal, les membres responsables sectoriels des comités collaborent avec la personne responsable régionale, à la planification et à l'organisa-

tion d'activités offertes à tous les membres de la région. Chaque année, ce sont des propositions variées touchant autant les questions environnementales, féministes et sociopolitiques, que celles portant sur la qualité de vie, la santé et la culture qui vous sont présentées.

Qu'il me soit permis d'exprimer ma reconnaissance à tous les membres des différents comités qui animent la vie associative de l'AREQ-Montréal. Je désire remercier particulièrement deux membres qui ont accepté la responsabilité régionale d'un comité: Hugues St-Pierre au comité des arts et Robert Marois au comité des hommes. J'espère que vous répondrez en grand nombre aux invitations qui vous seront faites. Peu importe l'endroit choisi pour ces rendez-vous, rappelons-nous que la distance est toujours moins grande que celle que doivent parcourir les membres des autres régions.

En terminant, permettez-moi de vous mentionner la tenue de deux marches qui se tiendront sur le territoire montréalais. Une première le 27 septembre à saveur environnementale qui vous est annoncée par Sylvie Trudeau en page 15 et la deuxième, prévue le 1^{er} octobre, pour souligner la Journée internationale des personnes âgées.

Je vous souhaite un bel automne.

Gaétane Lebel
Juillet 2024
450 622-0515



(suite de la page 2) Mot de la coordonnatrice (suite)

ligner la Journée internationale des aînés, une plantation d'arbres, une convocation à la Rencontre régionale pour toutes les personnes qui assument une responsabilité. Et le 6 décembre, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, sera l'occasion de réfléchir aux relations hommes/femmes en 2024. Ce sera aussi l'occasion de faire des achats auprès de nos artisanes et de nos artisans.

L'**Information** traite de ce qu'un membre assuré avec notre assurance collective doit faire dans le cas du décès d'une personne à sa charge. Je me suis permis d'aborder le testament notarié. Deux membres témoignent d'une expérience intéressante dans le cadre du programme Liratoutâge. Trois membres ont rencontré Suzanne Loiselle porte-parole du comité Sauvons le Mont-Carmel.

Au chapitre de la **Réflexion**, un couple nous entretient de leur vie à la retraite et une membre nous raconte un petit voyage effectué avec 3 autres aînées et un professeur de cégep et ses étudiants.

La **Chronique de la FLG** vous invite à l'assemblée générale annuelle et au dîner-bénéfice.

En terminant, je ne saurais trop insister sur la demande de notre présidente, à savoir, inscrivez-vous pour recevoir votre bulletin par courriel. Ainsi, nous pourrions maintenir le rythme de trois bulletins par année: un en septembre, un en janvier et un en mai.

Vous constaterez que l'encart des coordonnées des membres du CR ne vous fournit que les courriels des personnes concernées et ne vous donne plus les numéros de téléphone. Ainsi, nous nous conformons à la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels.

Bonne lecture et bon automne!

Lise Labelle, coordonnatrice
450 669-2511





Jean-Guy Roy

UNE AUTRE RÉFORME EN SANTÉ



Fidèle à ses habitudes, le CASP (comité d'action sociopolitique) a tenu sa causerie annuelle le 10 avril 2024, en abordant la loi 15 sur la réforme de la santé et des services sociaux. Cette loi, adoptée sous bâillon, par le gouvernement de la CAQ, en décembre 2023, a été présentée et analysée par madame Lise Goulet, conseillère en santé et services sociaux à la CSQ.

La nouvelle société d'État **devrait** rendre le système de santé et des services sociaux plus efficaces: l'intégration de tous les employés (350 000) et la fusion des 34 méga-établissements (CISSS, CIUSSS, hôpitaux universitaires).

Selon la conférencière, les impacts à prévoir sont:

1. Une privatisation accrue, car il n'y a aucune garantie de Santé Québec de prioriser les services gratuits en santé et services sociaux,
2. La centralisation des pouvoirs, vu l'élimination de la consultation élargie et l'abolition des instances décisionnelles régionales,
3. L'instrumentalisation des organismes communautaires puisque les OCASSS (Organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux) entretiennent des inquiétudes qui persistent, quant à l'interprétation de leur rôle,
4. La création d'accréditations monstres, alors que c'est le gouvernement qui décide des représentations syndicales au détriment de la liberté d'association.

À long terme, est-ce que la nouvelle **agence de santé** pourra contrer les effets néfastes de la privatisation ?

Quand on pense aux agences de placement, aux super cliniques (GMF, GMF-réseau), aux cliniques privées de chirurgie ainsi qu'aux RPA qui abusent de la situation pour soutirer davantage d'argent à l'État, via les crédits d'impôt, il y a de quoi s'inquiéter.

Il ne faut pas perdre de vue les lacunes et la vulnérabilité de notre système de santé. À force de le réformer, nous allons finir par ne plus nous y retrouver.

Jean-Guy Roy
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)

LES CHANGEMENTS climatiques



Angèle Gagnon



Lise Labelle



Le vendredi 19 avril dernier, le comité de l'environnement a organisé une activité sur les changements climatiques, à l'occasion du Jour de la Terre qui aurait lieu quelques jours plus tard, soit le 22 avril.

La conférencière invitée, Édith Poudrier, membre de l'OSBL *Ville en vert*, organisme créé en 1995, qui a pour mission de sensibiliser, d'éduquer et de soutenir tant les citoyens que les organisations en développement durable, a su captiver l'auditoire.

La présentation sur les changements climatiques allait des conséquences globales à la lutte locale aux îlots de chaleur urbains.



Les cinq sphères d'activité de l'organisme *Ville en vert* sont l'économie circulaire, les habitudes de vie, l'agriculture urbaine, l'éco-citoyenneté et le verdissement.

La conférencière aborda aussi les rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui existe depuis 1988 et qui, malgré les rapports toujours plus inquiétants sur le réchauffement climatique, n'arrive pas à convaincre les gouvernements des pays de prendre des mesures pour diminuer la production des GES dont l'activité humaine, est en grande partie, responsable. Depuis 1970, il y a eu une augmentation de 80 % de la production de GES sur la Planète.

Depuis le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, en 1992, il existe une grande conférence annuelle des Nations Unies sur le climat. Celle de Rio s'est appelée la COP 1 et en 2023, on était rendu à la COP 28 qui eut lieu à Dubaï. Il faut le faire, un pays où le pétrole coule à flots. Et depuis l'existence des COP, les GES n'ont pas diminué.

Le fonctionnement de l'effet de serre

Conséquences à l'échelle globale

1. Réchauffement des océans
2. Acidification des océans
3. Désertification
4. Fonte des glaciers
5. Événements météorologiques extrêmes
6. Plus d'épisodes de smog

Les solutions à l'échelle globale: jardins communautaires, infrastructures urbaines durables, toitures blanches, pistes cyclables.

Conséquences à l'échelle locale

1. Îlots de chaleur
2. Inondations
3. Hausse de la demande d'eau potable
4. Mauvaise qualité de l'air
5. Épisodes de smog

Pour contrer les conséquences à l'échelle locale, les villes mettent l'accent sur le verdissement par la plantation d'arbres et d'arbustes et invitent les citoyens à faire de même pour contrer les îlots de chaleur et pour contrer les inondations causées par les pluies diluviennes, elles combattent l'imperméabilisation des sols en créant des espaces «éponge» qui peuvent absorber l'eau de pluie.

Cinquante-quatre personnes ont assisté à cette conférence et en ont profité pour faire le tour des kiosques et s'équiper de bons produits.

Angèle Gagnon, secteur Du-Haut-de-l'Isle (06-H)
Lise Labelle, secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)

De travailleuse sociale à première ministre du Québec

Depuis quelques années, le comité de la condition des femmes souhaitait inviter madame Pauline Marois à l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes, le 8 mars. Mais madame Marois a l'habitude de prendre des vacances à l'extérieur du Québec au début de mars.

Qu'à cela ne tienne! Les membres du CCF ont organisé un dîner amical le 8 mars et ont invité madame Marois à venir prononcer une conférence, à l'inten-

tion des membres de l'AREQ, le 16 mai dernier, à la bibliothèque de l'Institut culinaire St-Pius X. Cent cinq personnes ont assisté à cette conférence dont Micheline Germain, présidente de l'AREQ nationale et deux ex-présidentes de la CSQ, Lorraine Pagé et Monique Richard.

Présentée par Sonia Trépanier, Pauline Marois a introduit son propos en donnant sa vision de la retraite, une période de la vie où l'on peut s'engager encore. Elle a repris les mots de Jean-Pierre Ferland dans « Avant de m'assagir »: « Je veux mourir ma vie et non vivre ma mort ». Compte tenu que la majorité des membres de l'AREQ sont d'ex-enseignants, elle en a profité pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à améliorer la situation du peuple québécois en travaillant à l'éducation.

Pourquoi fait-elle de la politique? Deux raisons expliquent son engagement politique. Issue d'une famille modeste de 5 enfants, elle a vécu un 1^{er} choc en constatant, à l'école primaire, l'existence des classes sociales et le fait qu'elle avait plus de chance que les autres élèves, même si ses parents n'étaient pas riches. Ensuite, au début de son mariage avec Claude Blanchette, ce dernier ayant été transféré à Hull, le couple déménage en Outaouais et Pauline devient directrice du 1^{er} CLSC de cette région. Elle constate rapidement que les francophones sont des citoyens de seconde zone, dans cette région. Puis 1970 et les mesures de guerre ajouteront à ce deuxième choc et elle deviendra indépendantiste. Alors les deux causes qui motiveront son engagement politique: l'égalité des chances et le droit d'avoir notre pays.

Mariée à Claude Blanchette depuis 1969, elle a convaincu son mari de partager son engagement social et ils sont toujours ensemble après 55 ans de vie conjugale.



Pauline Marois durant sa présentation.

Crédit photo : Diane Chabot



Crédit photo : Diane Chabot

Sonia Trépanier, au nom de l'AREQ-Montréal, offre des fleurs à Pauline Marois.

En 1976, elle est directrice des services sociaux pour les jeunes à Montréal et, en même temps, elle fait un MBA en administration aux HEC. Son professeur, Jacques Parizeau est élu, cette année-là, député de L'Assomption, lors de l'élection du PQ le 15 novembre.

En 1981, lors du 2^e mandat de René Lévesque, elle est élue députée et sera nommée responsable de la condition féminine où elle travaille avec Lise Payette. C'est le début d'une longue carrière où elle occupera le poste de ministre dans une quinzaine de ministères tout en accouchant de quatre enfants.

En 1996, Lucien Bouchard lui confie le ministère de l'Éducation comme étant la responsabilité la plus importante d'un gouvernement. Elle y sera très active, création des commissions scolaires linguistiques, instauration des maternelles 5 ans à temps plein. Ce dont elle est la plus fière, c'est l'implantation d'une politique familiale qui s'est traduite par les allocations familiales unifiées, un congé parental d'une semaine

pour les hommes et surtout l'avènement des CPE à 5 \$ par jour et des services de garde. Grâce à cette nouvelle réalité, 70 000 femmes sont retournées sur le marché du travail. Le gouvernement avait prévu créer 70 000 CPE, il en fallut 200 000.

À une participante qui l'a interpellée au sujet de l'attentat du 4 septembre 2012, elle a répondu qu'elle était certaine que c'était une tentative d'assassinat à caractère politique, mais qu'elle pensait surtout à rassurer les partisans venus la féliciter afin qu'ils quittent dans le calme.

Pauline Marois est une grande dame au parcours impressionnant, mais elle est demeurée d'une simplicité désarmante. Après sa conférence, elle était disponible pour qui voulait lui parler ou prendre un « selfie » avec elle. Gaétane Lebel, présidente régionale, la remercia chaleureusement pour cette conférence très appréciée des membres.

Lise Labelle, secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)

Assemblée générale régionale RÉUSSIE



Nicole Girard

Que s'est-il passé ce jour du 23 mai 2024? Allons voir...

Une explosion de couleurs, à travers trente-trois œuvres de dix-huit artistes retraités de l'AREQ, qui nous ont offert d'admirer leurs créations, nous attend au local désigné pour cet événement.

Ce jour-là, j'assiste à l'assemblée générale de la région de Montréal comme membre d'un secteur de l'Île pour la première fois.

Le soleil est le premier à nous accueillir tôt, ce matin de mai. Au deuxième étage du Château Classique, une vaillante équipe de bénévoles de divers secteurs attendait les membres venus participer à leur assemblée générale. Auparavant, des membres avaient déjà investi des heures, pour assurer le bon déroulement de la journée. Habituellement, ce sont celles et ceux derrière le décor. Grâce à ces personnes, chaque participant recevait une pochette qui contenait le rapport de la présidente, le projet de procès-verbal de l'AGR 2023, l'ordre du jour, l'état de réalisation du plan d'action régional, les états financiers, le projet

du plan d'action régional 2024-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025.

Alice Gagnon préside, de façon magistrale, cette assemblée. Après le message d'ouverture de Gaétane Lebel, notre présidente, c'est au tour des responsables des nombreux comités, de présenter le rapport de leurs activités avec la possibilité de questions et d'échanges, concernant certaines présentations.



Crédit photo : Hugues St-Pierre

Le trio qui travaille beaucoup durant l'assemblée générale : Danielle Wolfe, secrétaire, Alice Gagnon, présidente d'assemblée et Gaétane Lebel, présidente régionale.



Crédit photo : Hugues St-Pierre

Les participants à l'assemblée générale du 23 mai 2024.

Bienvenue à la pause-café pour se désaltérer et choisir parmi les tableaux exposés son « Coup de cœur » de la journée ainsi que les créations qui, selon l'assistance, méritent une mention.

Il s'agit ensuite de présenter les états financiers 2023-2024, le plan d'action 2024-2026 et nous changeons de salle pour le repas du midi. Au retour, le trésorier présente les prévisions budgétaires 2024-2025. Une période de questions suit cette présentation, car le trésorier a annoncé que des problèmes financiers obligent, entre autres, à couper une publication du bulletin régional.



Crédit photo : Hugues St-Pierre

Jean Falardeau, trésorier, présentant son rapport annuel.



Crédit photo : Hugues St-Pierre

Brigitte Roy, secrétaire du CE de l'AREQ nationale.



Crédit photo : Hugues St-Pierre

Louise Bigras, auteure du « Coup de cœur » intitulé *L'extase* qui a fait l'objet d'un tirage au profit de la Fondation Laure-Gaudreault et Richard Cardinal, président du Bureau régional de la FLG.



Crédit photo : Hugues St-Pierre

De gauche à droite: Gaétane Lebel, présidente régionale, Pauline Daoust, qui s'est méritée un prix de participation à l'exposition et Solange Catafard, responsable du comité des arts.

Rappelons-nous que nous sommes la seule région à publier un journal, soit *Échos de l'Île*. Cela coûte cher et nos revenus diminuent en vertu du nombre de membres qui décroît chaque année.

On ne peut clore l'assemblée sans remercier nos artistes. *L'extase*, de Louise Bigras est le « Coup de cœur » des membres et des mentions sont décernées à Solange Catafard et à Pierrette Larin-Provencher pour leur œuvre respective. Un prix de participation est remis à Pauline Daoust.

Richard Cardinal, président du Bureau régional de la Fondation Laure-Gaudreault précise que, dans notre région, nous avons subventionné tous nos demandeurs, soient trente-huit organismes bénéficiaires sans compter un don substantiel au Centre de Recherche

McGill. N'oublions pas le Quilles-o-thon qui, à chaque mois de juin, apporte un revenu appréciable à la FLG, grâce à l'objectif humain que poursuit Richard Raymond : aider celles et ceux dans le besoin.

Enfin, au contenu de la pochette s'ajoutait une feuille intitulée *La créativité des possibles* qui présente une exposition du 6 juin au 7 juillet 2024, au musée MUMAQ et offre deux ateliers d'arts durant cette période.

Bravo aux membres qui ont organisé cette assemblée générale ainsi qu'à toutes les personnes qui y ont participé. Cela témoigne de l'intérêt que vous accordez à la vie associative.

Nicole Girard
Secteur Du-Haut-de-l'Isle (06-H)

VERNISSAGE ET EXPOSITION au MUMAQ



Crédit photo: Hugues St-Pierre

Les musiciennes qui ont agrémenté l'événement.

Une vive émotion est palpable par ce bel après-midi du 6 juin dernier, dans l'ancienne chapelle d'un collège classique convertie avec bonheur, en musée des métiers d'art du Québec (MUMAQ). Une équipe attentionnée et des musiciennes accueillent avec chaleur, la soixantaine de personnes venues au vernissage de l'exposition des 44 pièces de 22 artistes de l'AREQ, région de Montréal. Un verre de vin et un léger buffet ajouteront à l'ambiance, un peu plus tard.

Chacun s'empresse d'aller découvrir les œuvres: peinture, photographie, bijouterie, reliure, sculpture, poterie, céramique, tapisserie et œuvre multidisciplinaire. On félicite les artistes, on admire l'audace des créations et plusieurs expliquent avec enthousiasme, comment ils et elles y sont arrivés. Oui! Parce que

chacun y a mis son génie propre et a fait des prodiges d'imagination, pour montrer un coin de l'univers, sous un jour nouveau: détails captés en mouvement, larges aplats et éclats de couleurs, délicates sculptures, bijoux en métal précieux, appliqués de tissus contrastants ou liens pour retenir des textes précieux. Ainsi, chaque artiste, à partir d'éléments épars et de jongleries, a voulu dépasser les limites du possible pour donner vie à l'inédit et c'était justement le thème de cette exposition: **La créativité des possibles.**

Puis, on réunit la soixantaine de participants et participantes et la directrice du musée, Murielle Gagnon, raconte la gestation de cette exposition, soulignant le travail professionnel de l'équipe du MUMAQ. Solange Catafard, responsable du comité des arts,

distribue généreusement les remerciements à ceux et celles qui ont permis sa réalisation, en particulier Évangéline Britt et Hugues St-Pierre qui l'ont soutenue sans compter. Enfin, Angèle Gagnon lit un texte de Marie Barrette, intitulé «L'artiste». Tout cela, grâce à l'appui financier de l'AREQ-Montréal (200 \$) et du secteur Du Ruisseau Raimbault (500 \$).

Et cette ancienne chapelle: des objets anciens du quotidien, des merveilles d'ébénisterie bien contemporaines, des sculptures, des objets devenus reliques ramenant au présent, des pans de notre enfance ou rappelant un sacré affadi avec les temps modernes.

Le vernissage a donc été un franc succès. Quant à l'exposition, qui s'est terminée le 7 juillet, elle a été visitée par un grand nombre de personnes et les deux ateliers prévus ont réuni une douzaine de participants



chacun: un beau succès également. Il faut souligner le travail des membres du comité des arts qui avaient moussé la publicité de cet événement dans leur secteur et auprès de leurs connaissances.

*Denise Lavoie, membre du comité des arts
Secteur De Lorimier (06-D)*



Crédit photo : Sylvie Trudeau

Solange Catafard s'adressant aux membres présents au vernissage du 6 juin.



Crédit photo : Sylvie Trudeau

Gaétane Lebel visite l'exposition.



Crédit photo : Hugues St-Pierre

Solange Catafard semble dire: «Mission accomplie!»



Crédit photo : Hugues St-Pierre

Angèle Gagnon lisant le texte de Marie Barrette, L'artiste.



Crédit photo : Hugues St-Pierre

France Séguin, animatrice de l'atelier du 12 juin. La création d'une œuvre collective.

Quilles-o-thon 2024



Richard Raymond

Le dimanche 9 juin, des milliers de personnes, au circuit Gilles-Villeneuve, assistaient au Grand Prix de Formule 1; elles ont payé cher pour enrichir les magnats de la course automobile.

Ce même dimanche après-midi, tout près de 150 personnes participaient au Quilles-o-thon et ont enrichi la Fondation Laure-Gaudreault tout en s'amusant.

En effet, un record de dons a été établi : **5 500 \$**
ont été remis dans le cadre de la collecte régionale 2024,
éclipsant le précédent record de l'an passé (5 035 \$).

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont mis temps et énergies à recruter des participants. Je remercie également les membres qui ont animé cette activité; s'il y avait pluie à l'extérieur, à l'intérieur, c'était le soleil radieux et l'amitié qui réchauffaient les quilleuses et quilleurs.

Après cinq ans, je peux dire « mission accomplie » : 18 114 \$ ont été remis à notre fondation et, par le fait même, à des dizaines d'organismes communautaires de l'Île de Montréal au moyen de cette activité depuis 2018.

J'espère que la tradition se poursuivra.

Richard Raymond
Secteur Du-Haut-de-l'Isle (06H)





Claudette Therrien

COLLECTE DE FONDS au profit de la FONDATION LAURE-GAUDREULT

organisée par
l'AREQ-Montréal

Rappel

Les secteurs de l'AREQ-Montréal parrainent des demandes d'aide financière d'organismes dont les besoins actuels sont criants. Nous n'apportons qu'une aide modeste, mais par ces gestes, nous voulons redonner espoir à des personnes ou des groupes dans le besoin. Et cela, grâce à vous!

Notre collecte annuelle 2024 va bon train car bon nombre d'entre vous ont déjà fait un don ou ont participé à une activité où la FLG était mise de l'avant. Un gros merci à toutes ces personnes qui ont fait que la collecte régionale 2024 est sur le chemin de la réussite.

Au 1^{er} juillet, nous avons déjà reçu un peu plus de 10 000 \$, en incluant le tirage de l'œuvre du Coup de cœur réalisé lors de l'assemblée générale régionale et le Quilleso-thon. Merci aux membres qui ont acheminé leur don, par la poste, en ligne sur le site de la FLG ou lors d'activités sectorielles ou régionales.

L'année n'est pas terminée. Cette collecte régionale se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2024. Il est important de relancer cette campagne car l'agent recueilli permet de soutenir des organismes montréalais implantés dans nos secteurs.

Dans le numéro de mai 2024 du bulletin *Échos de l'Île*, nous avons sollicité votre contribution et avons inséré un coupon-réponse que nous vous demandons de joindre à votre chèque, si ce n'est pas déjà fait.

Un reçu pour usage fiscal sera émis pour tout don de 15 \$ et plus. Les personnes qui versent 100 \$ et plus et qui désirent voir leur nom publié dans le bulletin régional, devront le signifier sur le coupon accompagnant leur don.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la
Fondation Laure-Gaudreault et postés à l'adresse suivante :

Claudette Therrien
108-3300, boul. St-Joseph Est, Montréal (Québec) H1X 3G5

Vous pouvez également participer à notre campagne régionale en faisant votre don en ligne <https://fondationlg.org/toutes-nos-campagnes> en précisant que vous contribuez à la campagne de la région de Montréal.

Je vous remercie de votre générosité au nom des organismes que nous aidons.

Claudette Therrien
Secteur De Lorimier (06-D)
Coordonnatrice de la collecte 2024 pour l'AREQ-Montréal



Micheline Jourdain

PARCOURS JEANNE-MANCE DANS LE VIEUX-MONTRÉAL AU BÉNÉFICE DE LA FONDATION LAURE-GAUDREULT

Le secteur Jeanne-Mance est le résultat du regroupement des secteurs Au pied du courant (lui-même composé des secteurs Mercier et Parc Lafontaine) et du secteur Parc Maisonneuve. Il porte le nom d'une personne reconnue pour être la cofondatrice de Montréal : Jeanne Mance.

Je vous propose un parcours guidé, à pied, de 2 km, dans le Vieux-Montréal pour mieux la connaître et rappeler ses réalisations. Ce sera aussi une occasion de redécouvrir un lieu agréable qui ne cesse de comporter de nouveaux centres d'intérêt.

- DATE:** 23 septembre 2024. En cas de pluie, la visite est remise au lendemain.
- MAXIMUM:** 25 personnes. Priorité donnée aux membres
- COÛT:** 20 \$ payable sur place. Cette somme sera versée en **totalité** à la Fondation Laure-Gaudreault (reçu fiscal).
- DURÉE DE L'ACTIVITÉ :** 1 h 30
- DISTANCE:** 2 km aller-retour sur terrain plat en général. Chaussures confortables recommandées
- RÉSERVATION:** au plus tard le 19 septembre, auprès de Micheline Jourdain, au 514 388-7045, ou par courriel michelinejourdain@videotron.ca. Laisser vos coordonnées téléphoniques en cas d'aléa météorologique.

Veillez spécifier si vous souhaitez participer à un repas amical, à la fin du parcours, au restaurant Chez Suzette au **3, rue Saint-Paul Est**. Carte avec des prix raisonnables. Menu individuel varié: crêpes, sandwichs, salades-repas et desserts. Vin, bière et cidre.

Départ à 10 h sur la Place Royale, musée de la Pointe-à-Callière

Pour vous y rendre :

- EN MÉTRO:** station Place d'Armes
- EN AUTOBUS:** 55 Sud aussi à cette station
- EN VOITURE:** stationnement payant sur la rue Saint-Laurent, un peu au sud de la rue Notre-Dame

Si vous devez annuler, prière d'avertir le plus tôt possible.

Votre guide
Micheline Jourdain
Secteur Jeanne-Mance (06-F)



Sylvie Trudeau

MANIFESTATION POUR LA SUITE DU MONDE



L'AREQ nationale a convoqué ses responsables régionaux du comité de l'environnement le 18 juin dernier afin de nous informer que notre association se joignait au mouvement **Pour la suite du monde**. Ce mouvement regroupe plus d'une quarantaine d'organisations syndicales, environnementales, de santé, de l'économie, communautaires, étudiantes, des collectifs de citoyens et d'élus autour d'une vision démocratique de la transition environnementale et sociale.

Plusieurs manifestations se tiendront partout au Québec le 27 septembre 2024. Pourquoi cette date? Cela fera 5 ans qu'avait eu lieu la marche mondiale pour la justice climatique où 500 000 manifestants avaient pris d'assaut les rues de Montréal en présence de la militante Greta Thunberg.

Lors de cette manifestation nous voulons faire entendre aux gouvernements que nous ne voulons pas de développement économique à tout prix, ni d'appropriation des ressources au détriment de l'environnement et de l'accroissement des inégalités:

- parce que les vraies solutions existent;
- parce qu'on en a ras-le-bol des mauvaises décisions politiques;
- parce qu'on est ensemble pour la suite du monde.

Sortons dans les rues de Montréal, le 27 septembre, pour exiger une véritable transition écologique et sociale au Québec!

LIEU:	Rassemblement AREQ-Montréal : angle Rachel et avenue de l'Esplanade
HEURE:	17 h 45 (départ manifestation à 18 h 30)
TRANSPORT EN COMMUN:	Métro St-Laurent, autobus 55 Nord, descendre St-Laurent/ Rachel

Participons en grand nombre à cet événement historique.

Sylvie Trudeau
Secteur Angrignon (06-M)
Responsable du comité environnement

Journée internationale DES PERSONNES ÂNÉES



Dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées, le 1^{er} octobre prochain, *Un et un font mille* organise une marche à Québec et à Montréal afin de remettre au cœur de l'actualité les réalités liées au vieillissement.

Je vous invite à participer à la quatrième édition de la grande marche à Montréal ayant pour thème: « *Agissons ensemble pour le mieux-être des aîné.e.s.* ».

Départ de la Marche au parc Jeanne-Mance, à 10 h, pour un parcours sur la rue Mont-Royal jusqu'au parc Lafontaine. Il est possible de se joindre à la marche en cours de trajet.

Lieu de rassemblement pour nous de l'AREQ-Montréal: Intersection des rues Mont-Royal et de l'Esplanade à 10 h.

Souhaitons-nous du soleil, mais la marche aura lieu même s'il pleut.

Gaétane Lebel



André Labossière

Plantation D'ARBRES



Encore cette année, nous offrons notre participation à Soverdi pour la plantation, cette fois-ci, d'arbustes et de plantes vivaces.

Elle aura lieu à l'école St-Jean-de-Matha au 1975, boul. Desmarchais Montréal, arrondissement Verdun, le 10 octobre prochain.

Pour ceux et celles qui veulent utiliser le transport en commun :

Métro Monk, autobus 78 arrêt Monk/Spingland, puis marcher jusqu'au 1975, boul. Desmarchais.

Le co-voiturage serait une très bonne idée!

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 22 septembre auprès d'André Labossière, au 514 637-1725.

Un petit geste pour notre environnement est un geste pour notre qualité de vie.

Merci!

André Labossière
Secteur Du-Haut-de-l'Isle (06-H)

CONVOCAATION à la rencontre régionale



Une rencontre régionale annuelle est prévue dans les Statuts de l'AREQ afin de permettre aux élus de recevoir une formation, de s'informer, de partager des réalisations et de valoriser leur engagement au sein de l'association. L'année du congrès, c'est l'exécutif national qui organise cette journée qu'on appelle Tournée du CE.

Depuis la pandémie, la région de Montréal n'a pas tenu de rencontre régionale.

Il est temps de renouer avec cette pratique.

J'invite donc tous les membres des conseils sectoriels de la région, les responsables et coresponsables sectoriels des comités, les personnes responsables régionales des comités, les personnes de la région qui siègent sur un comité national de l'AREQ à réserver la journée du 6 novembre pour notre rencontre régionale 2024.

Pour l'instant, je ne suis pas en mesure de vous indiquer l'endroit où nous tiendrons cette réunion ni de vous préciser le contenu de cette journée de ressourcement. Ces informations vous parviendront au début de l'automne, grâce à la collaboration des membres du conseil régional.

Veillez noter à votre agenda le rendez-vous du 6 novembre, de 9 h à 15 h 30.

Au plaisir de vous y rencontrer,

Gaétane Lebel

Invitation aux ARTISANS ET ARTISANES



Solange Catafard

Lors de l'exposition des artistes, artisanes et artisans au musée des métiers d'art du Québec en juin dernier (MUMAQ), nous avons eu le privilège de découvrir des techniques originales axées sur la matière première et l'environnement. Des découvertes inusitées et une première participation pour plusieurs membres.

Le comité des arts vous invite à exprimer votre créativité à l'occasion de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes le 6 décembre 2024.

Cet événement, présenté dans l'ambiance d'un marché de Noël, permet de découvrir des objets originaux à offrir en cadeau. Nous encourageons particulièrement les nouveaux membres qui possèdent un talent artistique à se joindre à nous!

Inscriptions: Auprès de votre responsable sectorielle du comité des arts avant le 25 novembre.

Veillez consulter l'article de Sonia Trépanier pour toutes les informations concernant cette activité.

*Solange Catafard,
Secteur Du Ruisseau Raimbault (06-B)*



ANTIFÉMINISME ET MASCULINISME UN PHÉNOMÈNE EN PLEINE EXPANSION



Sonia Trépanier

Chaque année, depuis 1990, les organisations de défense des droits des femmes prévoient des activités en leur rang, afin de garder vivante la mémoire des 14 jeunes femmes de l'École Polytechnique de Montréal, tuées par un misogyne, le 6 décembre 1989. Le pays tout entier a été secoué par cette violence extrême. Le gouvernement canadien a fait de cette triste journée, la *Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes*, journée que nous, membres de l'AREQ, soulignerons ensemble, encore une fois, le 6 décembre prochain.

Au fil des ans, le dossier a énormément évolué. Les femmes ont pris la parole pour dénoncer les agressions sexuelles subies, les mouvements « #MeToo », « #MoiAussi », « #AgressionNonDénoncée » ont ébranlé tous les milieux, dont celui des arts, des lettres, de la radio, de la télévision... Ils ont même fait trembler les colonnes de la basilique Saint-Pierre de Rome. Cette prise de parole a largement contribué au changement de mentalité et à la diminution de la tolérance sociale, face à ces gestes dégradants. C'est une victoire pour le respect de la dignité des femmes.

Mais, en parallèle au mouvement des femmes, des courants antiféministes se développent, rassemblent des adeptes misogynes et sexistes et cultivent entre eux la haine des femmes. Le masculinisme est une forme d'antiféminisme qui, depuis les années 2000, consolide son organisation et même son institutionnalisation. Des professeurs de l'UQAM en Études féministes et en Sociologie étudient la question. Nous espérons pouvoir vous les présenter lors de la rencontre du 6 décembre. Nous vous informerons à ce sujet au cours de l'automne.

Le comité de la condition des femmes est bien conscient que la lutte contre la violence faite aux femmes est une bataille que les femmes ne peuvent mener seules. C'est une action qui concerne toutes les personnes, tous les groupes de la société. La violence est partout, malheureusement. Comme membres de l'AREQ, nous pouvons partager nos préoccupations, nos expériences, notre sagesse de personnes aînées pour mieux comprendre ce qui se passe vraiment et tenter de mener une réflexion utile. Ce à quoi nous sommes toutes et tous invités, avec l'éclairage des conférenciers.

DATE: le vendredi 6 décembre 2024, de 13 h 30 à 15 h 30

LIEU: Institut culinaire St-Pius X, 9955, avenue Papineau, (entre les rues Sauvé et Sauriol)
Stationnement à l'arrière de l'École (entrée par la rue Sauriol, sens unique vers l'Ouest)

COÛT: 5,00 \$ pour les membres, 10,00 \$ pour les non-membres.

Comme chaque année, vous pourrez faire vos achats de Noël auprès des artisanes et artisans de notre région qui présenteront leurs créations dès 12 h 30.

Dessert et café seront offerts.

Prière de vous inscrire auprès de votre responsable sectorielle du comité de la condition des femmes ou auprès de Doris Gagné: gagnedoris@hotmail.com ou 450 585-8150 au plus tard le 30 novembre 2024.

Sonia Trépanier, secteur Jeanne-Mance (06-F)
Pour le comité de la condition des femmes,



Diane Chabot

À conserver avec votre testament ou papiers importants

ASSUREQ

Aide-mémoire pour l'adhérent(e) ASSUREQ en cas de décès d'une personne à charge (personne conjointe ou enfant à charge)



Ce document s'adresse à l'adhérent(e) ASSUREQ en cas de décès d'une personne à charge et consiste en un aide-mémoire des démarches à effectuer auprès de l'assureur Beneva concernant le régime d'assurance collective ASSUREQ.

Pour connaître l'ensemble des démarches à faire auprès des ministères et organismes gouvernementaux, nous vous suggérons de consulter le site Internet de Services Québec-citoyens, *Que faire en cas de décès*.

En cas de décès de la personne conjointe ou d'un enfant à charge

- ✓ Communiquer avec Beneva pour aviser du décès.
- ✓ Faire une demande de prestations d'assurance vie auprès de Beneva, s'il y a lieu (applicable seulement si vous participez au régime d'assurance vie en protection familiale).
- ✓ Faire la demande de changement du statut de protection de votre régime d'assurance maladie (de familial à monoparental ou à individuel) et d'assurance vie (de familial à individuel) **s'il y a lieu**. Beneva ne modifie **pas** systématiquement le statut de protection lors du décès d'une personne à charge. C'est à l'adhérent(e) ASSUREQ à en faire la demande.

Pourquoi ? Parce que Beneva ne peut prendre pour acquis que vous désirez effectuer le changement puisque vous pourriez vouloir, par exemple, maintenir le statut familial pour continuer d'assurer votre ou vos enfants à charge malgré que votre personne conjointe soit décédée.

- ✓ Le changement de statut de protection doit se faire pour les deux régimes distinctement c'est-à-dire pour l'assurance maladie et pour l'assurance vie.

Pourquoi ? Parce que vous pourriez choisir la protection individuelle pour un régime et conserver la protection familiale pour l'autre, **si les dispositions du contrat le permettent**.

- ✓ Faire la modification du nom de votre ou vos bénéficiaires d'assurance vie, s'il y a lieu.

Comment faire ? En effectuant la modification vous-même via votre espace-client ou en communiquant avec Beneva.

Montant de protection payable à l'adhérent(e) ASSUREQ lors du décès d'une personne à charge

Personne à charge	Montant de protection
Personne conjointe	5 000 \$
Enfant à charge (âgé d'au moins 24 heures)	5 000 \$ *

* Dans le cas d'une famille monoparentale, une somme est ajoutée au montant payable.

Coordonnées utiles

AREQ(CSQ),
320, rue St-Joseph Est, bureau 100
Québec (Québec) G1K 9E7
Téléphone: 418 525-0611
Sans frais: 1 800 663-2408
Site Internet: www.araq.lacsq.org

Beneva
C.P. 11501, succ. Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 0K1
Téléphone: 418 651-6962
Sans frais: 1 888 833-6962
Site Internet: www.beneva.ca

Veillez noter que ce document est distribué à titre de renseignement seulement et ne remplace pas les dispositions prévues au contrat d'assurance collective ASSUREQ. Il est fortement conseillé de communiquer avec l'AREQ ou avec Beneva pour toutes questions relatives au décès d'une personne à charge ASSUREQ avant de prendre une décision.

Diane Chabot

Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)

Responsable du dossier assurance,

dchabot10@hotmail.com / 514 324-3330

La nécessité du TESTAMENT NOTARIÉ

En moins de deux ans, j'ai perdu 2 de mes frères et mon époux et pour chacune de ces personnes, l'aspect testamentaire était différent et me permettra de démontrer que lorsqu'on veut choisir à qui on lègue ses biens et lorsqu'on veut éviter des problèmes aux gens que l'on aime, le testament notarié s'impose.

Mon frère Pierre, 75 ans, est décédé d'un arrêt cardiaque, le 14 juin 2022. Il avait rédigé ses dernières volontés dans un testament olographe. Le peu de biens qu'il possédait, à son décès, il voulait les laisser à sa fille bien qu'elle ne fût pas fille unique. Or, ce testament devait être homologué par un notaire et le document pouvait se retrouver à la Cour supérieure du Québec pour vérification de la signature du défunt par quelqu'un d'autre que sa fille pour certifier la signature sur le document. Tout cela peut coûter plus cher que le coût d'un testament notarié. Alors, ma nièce a refusé la succession craignant de devoir dépenser plus que ce dont elle pouvait hériter, mon frère ayant eu une vie difficile, il n'avait pas d'économies et vivait des pensions gouvernementales.



Le 1^{er} mai 2023, mon frère André, est aussi décédé subitement. Il avait 68 ans et vivait en CHSLD depuis 17 mois. Déficent intellectuel léger, il était aussi schizophrène. Il n'avait

aucun testament. Dans un tel cas, la Loi prévoit que ses biens doivent être répartis entre les frères et sœurs de la personne décédée et les enfants de ces derniers s'il y a des personnes décédées parmi la fratrie. Concrètement, les héritiers légaux étaient ma sœur et moi qui avons toujours accompagné notre frère déficient, mes deux frères qui l'ont toujours ignoré ainsi que 3 neveux et une nièce qui sont les enfants de mes deux frères décédés. Pour un total de 8 personnes. La loi prévoit que l'on fasse une réunion des 8 héritiers qui désignent alors un légataire testamentaire et ce dernier administre la succession, paie les dettes s'il y en a et distribue la part de chacun. Mon frère André vivait aussi de pensions gouvernementales et il avait un solde de près de 4 000 \$ dans son compte bancaire pour lequel il m'avait signé une procuration qui ne valait plus rien à son décès. Toutes les démarches à effectuer pour partager ce petit montant avec des membres de notre famille qui n'ont jamais rien fait pour lui, ont provoqué l'abandon de ce solde bancaire par ma sœur et moi. Après un certain nombre d'années, un tel solde est déposé dans le fonds consolidé de la province.

Voilà ce qui se passe quand une personne n'a pas de testament à son décès. Je crois qu'il aurait été possible qu'un notaire se rende au CHSLD pour lui demander à qui il voulait léguer ses

biens, mais nous ne l'avions pas fait car nous n'étions pas préparées à ce décès. Mon frère était suffisamment lucide pour répondre aux questions d'un notaire.



Le 3 mars dernier, mon époux, André Pelletier, est décédé à 88 ans et 11 mois après 8 semaines d'hospitalisation. Il avait un testament notarié depuis plusieurs années et il l'avait refait avec une mise à jour en janvier 2022. Je n'ai aucun problème pour la succession car il avait tout prévu. Ça n'enlève pas le chagrin, mais au moins, je n'ai pas de problèmes matériels.

J'espère que mon histoire personnelle dévoilée dans cet article convaincra les membres qui n'ont pas de testament notarié à prendre rendez-vous avec un ou une notaire pour faire connaître leurs dernières volontés. Je lisais récemment que 50 % des Québécois n'ont pas de testament notarié... À l'AREQ-Montréal, 50 % des membres, c'est plus de 2 500 personnes...

Lise Labelle
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)

Deux nouvelles recrues CHEZ LIRATOUTÂGE



Francine Dallaire



Ce mercredi, 19 juin 2024, dernière rencontre à la Maison d'Esther avant la période de vacances! Déjà dix mois que je visite ce groupe dans le cadre de Liratoutâge. Sylvie, de son côté, œuvre dans la RPA Jazz Newman, à Ville LaSalle, depuis octobre 2023. Côtayer ces aînés, quel privilège! Offrir à ces personnes un moment de lecture, de discussion, d'échange et de partage, voilà le but poursuivi.

Pour chacune, le contexte est différent tant au niveau de la composition des groupes que du milieu dans lequel elles vivent et cela influence nos parcours. Pour nous deux, au fur et à mesure des visites, les langues se sont déliées et l'aisance à la prise de parole a minimisé la gêne. Un esprit de groupe et un climat d'écoute se sont peu à peu développés. Un lien privilégié a émergé entre eux et nous! Nous devons mentionner que Josée Major, responsable du milieu de vie et des bénévoles de la Maison d'Esther et Olena Vovk, responsable des loisirs à la RPA Jazz Newman, ont toutes deux mis en place les conditions favorables pour vivre harmonieusement ces moments.



Les participants de nos groupes ont accueilli chaleureusement l'ensemble des thèmes proposés. Heureusement! Car le choix des sujets à aborder ainsi que les documents qui les supportent, représentent un défi. On doit faire de la recherche, faire preuve de créativité, utiliser à l'occasion des support visuels ou sonores pour déployer les thèmes de façon plus accessible. À ce titre, il nous faut remercier Mélanie Poitras de la bibliothèque l'Octogone, à LaSalle qui nous a accueillies et nous a présenté les ressources disponibles pour nos groupes respectifs.

La préparation de nos séances demande du temps. Être prêt, chaque semaine, relève parfois d'un exploit. De plus, composer avec les enjeux du vieillissement des personnes de nos groupes respectifs, ainsi qu'avec certaines de leurs limitations exige

d'adapter régulièrement notre planification.

Pour maintenir notre motivation, Sylvie et moi avons discuté, à quelques reprises, autour d'un café, de l'expérience que nous vivons, de nos activités, de nos bons coups et nous avons partagé des pistes d'intervention et des suggestions de lecture. Cela a été très bénéfique, très aidant, essentiel pour nous deux, nouvelles recrues dans ce projet. De plus, nous pouvions toujours compter sur le support de Maude Tweddell, conseillère à la coordination du projet Liratoutâge AREQ/CSQ.

Enfin, s'engager dans Liratoutâge, c'est opter pour un bénévolat valorisant. Pour nous, il s'accorde avec notre amour de la lecture et des livres. Partager cette passion avec ces aînés et avoir accès à leur vécu, à leur histoire personnelle et à leurs pensées, nous comblent de joie et est une source d'enrichissement. Il n'en tient qu'à vous d'en faire partie.

*Francine Dallaire et Sylvie Trudeau
Secteur Angrignon (06-M)*



Micheline Jourdain



Suzanne Loiseau

UN CAFÉ AVEC Suzanne Loiseau

HENRY ZAVRIYEV SÉVIT TOUJOURS À MONTRÉAL

Ce matin 9 juillet, nous recevons Suzanne Loiseau pour un échange amical concernant son vécu avec les résidents et les résidentes du Mont-Carmel.

Avant son arrivée, j'avais parcouru Le Devoir. Coïncidence!

Le spéculateur immobilier à l'origine des problèmes du Mont-Carmel, Henry Zavriyev, fait encore l'objet d'un reportage. Il procède à des travaux illégaux dans des édifices à logements.

Sonia Trépanier du comité des femmes et Viviane Lacroix du comité d'action sociopolitique et moi participons à cette rencontre.

De longues procédures judiciaires

Suzanne nous rappelle avec satisfaction, les victoires obtenues à ce jour : plusieurs ordonnances de « sauvegarde » de la RPA, le retrait par le propriétaire des avis d'éviction remis aux locataires en janvier 2022 et ce même individu reconnu coupable d'outrages au tribunal sur 8 chefs d'accusation. Reste à régler toutefois, les suites de la reconnaissance de cette culpabilité prononcée contre le tristement célèbre millionnaire. Les résidents et les résidentes attendent avec impatience les sanctions qui lui seront imposées en guise de compensation des préjudices subis. Certains locataires ont maintenant plus de quatre-vingt-dix ans.

Malgré les gains juridiques, Suzanne témoigne des aspects humains douloureux vécus par les locataires. Il y a eu atteinte grave à leur qualité de vie. En plus d'avoir perdu des services compris dans les conditions de leur bail, ils supportent un climat d'insécurité prolongé. Certains ont

d'ailleurs cédé à la pression et ont quitté leur appartement tandis que d'autres ont signé un nouveau bail aux conditions abusives du même promoteur immobilier. Même si des services ont été partiellement rétablis, force est de constater que tout le monde se retrouve dans un milieu de vie grandement détérioré. Nous comprenons qu'il y aura certainement beaucoup de démarches à poursuivre pour un retour à la situation *ante*.

Commentant les délais du système judiciaire, Suzanne rend hommage à la compétence et à la disponibilité très grande de leurs avocats. Elle nous mentionne aussi que les juges de la Cour supérieure leur ont manifesté beaucoup de respect. Ils n'ont jamais fait preuve d'âgisme. Elle rappelle une audience où le juge a demandé qu'elle se déroule dans une plus grande salle pour permettre la présence des nombreuses personnes solidaires qui les accompagnaient « La justice appartient aux citoyens » avait fait remarquer



Comité des résident.e.s Sauvons le Mont-Carmel



VS

Henry Zavriyev

le juge. Nous ne pouvons que déplorer l'attitude du propriétaire qui a joué au maximum avec les règles du système pour gagner du temps. Il a aussi ignoré plusieurs ordonnances, se plaçant ainsi en situation d'outrage au tribunal.

Un parcours de vie militant

Sonia fait allusion au parcours de vie socialement engagé de notre interlocutrice pour expliquer sa résilience actuelle et sa contribution significative à ce combat. Son expérience en enseignement et ses années de services au sein d'ONG de solidarité internationale lui ont largement servi. Il en fallait pour présenter les rapports, encourager les compagnons et compagnes dans l'action, communiquer avec les médias et avec le public, préparer les stratégies et faire le plaidoyer nécessaire auprès des ministres concernés ou des commissions parlementaires. Suzanne ne manque pas d'insister sur la dimension collective de la lutte avec plusieurs personnes de qualité. « On a tous quand même dû faire un cours de droit en accéléré! »

Un large appui de la population québécoise

Les résidentes et résidents du Mont-Carmel ont bénéficié très rapidement de l'appui du public. Les personnes âgées attirent naturellement la sympathie; leur condition n'est pas abstraite. La crise dans les CHSLD durant la pandémie et post-pandémie dans les RPA, a aussi préparé le terrain. Ce sont des facteurs favorables. Il fallait toutefois entretenir cette sympathie de la population et soutenir l'intérêt de la presse. Suzanne n'a que de bons mots à propos de l'engagement de leur équipe bénévole des communications. À preuve, sa présence avec Marie-Paule Lebel à l'émission *Tout le monde en parle*. Puis l'article paru dans la revue *l'Actualité*, « Aînées aux barricades » à l'hiver 2024 et le film documentaire *Évincés: les aînés contre-attaquent* de Noémi Mercier, ainsi que la large couverture médiatique en général. Avec Suzanne, nous constatons n'avoir lu ou entendu aucun commentaire défavorable concernant leur lutte.

Toujours en action à 80 ans

Au cours des deux dernières années Suzanne a été présente sur tous les fronts. Réunions régulières du comité *Sauvons le Mont Carmel* et assemblées hebdomadaires avec les résidents et les résidentes, rencontres fréquentes avec les avocats et l'équipe de communication, présences nombreuses en Cour, sans compter les rencontres avec quelques députés et ministres. Elle continue de répondre aux invitations des associations de retraités, des groupes communautaires et des comités de locataires de Montréal et d'un peu partout en province. Mi-blaqueuse, mi-déçue, elle mentionne « ils ne m'ont pas encore invitée sur la Côte-Nord où j'ai enseigné! »

Suzanne regarde sa montre. Elle avale rapidement son café et attrape un croissant. « Je n'aurai pas le temps de dîner. Ma prochaine rencontre a lieu au centre-ville dans quelques minutes! »

Notre solidarité t'accompagne Suzanne! Le dossier demeure donc ouvert pour nous.

L'action entreprise par les résidentes et résidents du Mont-Carmel concerne toutes les personnes âgées. La crise actuelle du logement atteint aussi les jeunes et les familles à faible revenu. Nos gouvernements et les oppositions (sauf Québec solidaire très active dans le dossier du logement) ne proposent rien de très concret pour la résoudre. Viviane nous mentionne qu'il existe des nouveaux projets de loyers abordables, même parmi des constructeurs privés d'habitation.

Je pense toutefois qu'il faudra, au premier chef, des initiatives des groupes communautaires et du nouveau financement public pour les Sociétés d'habitation pour élargir l'offre de logements sociaux.

Micheline Jourdain, secteur Jeanne-Mance (06-F)

Avec la collaboration de

*Sonia Trépanier, secteur Jeanne-Mance (06-F) et de
Viviane Lacroix, secteur Du Ruisseau Raimbault (06-B)*

25 juillet 2024

Notre vie à la retraite

Nous sommes deux retraités

de l'enseignement. J'ai enseigné les mathématiques en 1^{re} secondaire et ma conjointe enseignait la musique, surtout au niveau de 2^e secondaire.

J'ai eu la chance de prendre ma retraite en 2000, soit cinq ans avant Carole. Nous avions tous les deux des intérêts pour l'horticulture et l'ornithologie.

J'ai été trésorier pendant plusieurs années pour la société d'horticulture de Repentigny et nous avons participé à plusieurs activités de la société d'ornithologie de Lanaudière.



J'étais déjà impliqué comme trésorier dans mon secteur et lorsque Carole a pris sa retraite, elle s'est aussi impliquée dans le secteur. D'abord en utilisant ses talents musicaux comme pianiste pour la chorale du secteur qui divertissait les aînés dans des centres pour personnes âgées. Par la suite, elle organisa pendant une dizaine d'années des sorties d'une journée dans différentes régions du Québec et des voyages de plusieurs jours aux États-Unis, (New-York, Boston, Philadelphie, Washington) en Ontario, (Ottawa, Toronto, Niagara) et aux Îles-de-la-Madeleine et en Gaspésie.

Son engagement à l'AREQ se voit aussi lors des repas avec les membres où elle est toujours prête à donner un coup de main et elle agit aussi comme téléphoniste.

Nous avons également représenté notre secteur à plusieurs congrès de l'AREQ. Je me rappelle mon premier, à Trois-Rivières, alors que Carole enseignait encore. Nous nous rappelons particulièrement un congrès à Québec et celui en virtuel lors de la pandémie.

Pour ma part, je suis encore trésorier de mon secteur et je suis membre du comité national des finances.

Ces activités ne nous ont pas empêchés de voyager. D'abord en camping dans les parcs nationaux américains, canadiens et québécois, en louant un chalet aux États-Unis, en appartement en Europe, et en croisière dans plusieurs pays et continents.

Il n'est pas toujours facile de coordonner toutes ces activités avec les exigences de l'entretien de la maison, de la piscine sans oublier nos chats et un gecko.

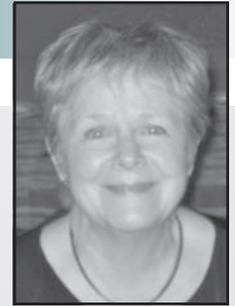
Nous avons aussi une passion pour les concerts de musique classique. Nous assistons à plusieurs de ceux-ci, à l'amphithéâtre Fernand-Lindsay dans Lanaudière où nous avons eu l'occasion de rencontrer d'autres membres de l'AREQ.

Nous essayons donc de profiter au maximum de notre retraite et ce, tant que la santé nous accompagnera.

*Jean-Pierre Harvey et Carole Beaulne
Secteur Pointe-de-l'Île (06-J)*



Parcours laurentien



Viviane Lacroix

Oui, j'ai fait un beau voyage...

Au début de juin dernier, j'ai traversé le Québec, en suivant le fleuve St-Laurent. J'ai participé à un voyage scolaire pour les étudiants du cégep Montmorency. Conçu par l'enseignant de littérature québécoise, Pascal Chevrette, il porte le nom de Parcours laurentien.

Quatre aînées ont pu participer à ce voyage, partie intégrante du cours de littérature québécoise. Si, pour les étudiants, l'objectif premier était de compléter leur cours, pour nous c'était surtout de pouvoir côtoyer des jeunes, découvrir leurs aspirations, leurs défis et leur transmettre nos connaissances et notre amour du territoire.

La littérature

Pascal nous avait proposé, comme à ses étudiants, une trentaine d'œuvres à lire. En cours de route, ceux-ci devaient faire une présentation de l'une de ces œuvres. Claude Jasmin, Anne Hébert, Jacques Poulin, Frère Marie-Victorin, Monique Durand, etc., nous ont accompagnés. Quelles magnifiques présentations nous avons pu apprécier! Pour notre part, les quatre aînées, nous avons offert une mise en lecture d'une pièce de théâtre écrite par l'une d'entre nous, Jeannine Lalonde, l'histoire de personnages d'un village riverain du Saint-Laurent. Prestation exécutée devant le fleuve à l'île d'Orléans.



De gauche à droite: Danielle Tanguay, Jeannine Lalonde, Danielle Lapointe et Viviane Lacroix, lors de leur parcours laurentien. Les trois compagnes de Viviane Lacroix n'étant pas membres de l'AREQ-Montréal, elles nous ont autorisés à publier leur photo.

Le trajet

Durant six jours, nous avons voyagé de Repentigny à Québec, par le Chemin du Roy et de Lévis au Bic, par la Route des Navigateurs. Tout au long de ce périple, nous avons des rendez-vous avec des scientifiques, des chercheurs, des intervenants en biologie et en océanographie, préoccupés par le sort du fleuve et des océans.

Les apprentissages

Pascal, le maître d'œuvre de ce voyage, était accompagné de confrères spécialistes en biologie, géographie et cinéma qui ont su nous faire profiter de leurs connaissances.

Au port de Trois-Rivières, une administratrice nous a entretenus de la force économique que représente le fleuve pour le commerce mondial.

À Québec, ce fut le rappel des origines françaises de notre province. À Wendake, rappel de la relation avec la nation Huron-Wendat et visite de la librairie Hannenorak, berceau de la renaissance autochtone. L'Île d'Orléans nous a permis de retrouver Félix Leclerc.

Sur la Route des Navigateurs, redécouverte du monde maritime: Musée maritime à L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et le Bic, où nous avons rencontré Lyne Morissette, biologiste.

Nous nous appropriions l'immensité du territoire, sa beauté, la vie de ses habitants, le désir de prendre soin du fleuve, la nécessité de le protéger et de le développer.

Les rencontres

Notre rencontre avec les jeunes a été exceptionnelle. Malgré notre âge, ils nous ont acceptées et intégrées dans leur démarche. J'ai été particulièrement émue par le groupe des cinéastes qui ont eu à produire un documentaire. Nous avons aussi échangé avec un groupe de cinq Inuit originaires du Nunavut. Contact important et touchant.

La majorité des jeunes participants étaient issus de l'immigration et n'avaient pas voyagé au Québec. Pour eux, ce fut une découverte de ce territoire. Ils doivent le connaître pour le développer et y vivre, se l'approprier afin d'en faire leur pays.

C'est à nous aussi, les aînés, d'y contribuer comme passeurs.

Viviane Lacroix, secteur Du Ruisseau Raimbault (06-B)



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE et dîner-bénéfice de la FLG 2024

Le mercredi 16 octobre 2024



Pierrette Lavallée

Les membres du Bureau régional de la Fondation Laure-Gaudreault ont le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale et au dîner-bénéfice qui se tiendra au sous-sol du Sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs au 3600, Bossuet (angle Sherbrooke Est). Bossuet est à sens unique, direction Sud.
Stationnement avant et arrière du Sanctuaire. Métro station Cadillac, ligne verte.

L'assemblée générale débutera à 9 h 30 suivie du dîner-bénéfice.

Lors de cet événement, le montant recueilli, à cette date, pour la collecte de fonds organisée par l'AREQ-Montréal vous sera dévoilé. Cette année, la somme de 21 020 \$ fut partagée entre une personne aînée et 37 organismes. La demande de deux organismes de recherche médicale fut acheminée au niveau national qui leur a attribué 5 000 \$. Les différents secteurs ont remis les chèques aux organismes qu'ils ont parrainés au cours du mois de juin. Grâce à votre générosité, les dons reçus sont très appréciés car cela contribue à offrir de meilleurs services.

Nous tenons à remercier les responsables sectoriels de la FLG pour leur implication et madame Claudette Therrien, coordonnatrice de la collecte régionale pour son excellent travail. Nous ne pouvons passer sous silence, l'organisation extraordinaire du Quilles-o-thon 2024 par monsieur Richard Raymond du Haut-de-l'Isle et les personnes qui l'ont aidé. La somme recueillie vous est dévoilée par M. Raymond dans un autre article.

Les organismes sélectionnés devaient répondre à l'un des objectifs de la Fondation soit:

- **aider les personnes aînées dans le besoin;**
- **être une œuvre enregistrée pour aider la jeunesse ou des jeunes dans le besoin;**
- **faire de la recherche médicale sur des maladies liées au vieillissement.**

Votre présence à l'assemblée générale et votre participation au dîner-bénéfice sont d'une très grande importance pour assurer la pérennité de la FLG qui est la seule Fondation créée par l'AREQ.

Le coût du repas est de 35 \$, une partie de cette contribution ira à la Fondation et vous aurez droit à un reçu de 15 \$ pour fins fiscales. Vous pourrez acheter votre billet auprès de la personne responsable de la FLG de votre secteur. **Nous vous invitons à participer en grand nombre et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.**

S'il vous est impossible d'assister à cet événement, nous vous invitons à faire un don en libellant un chèque à l'ordre de la Fondation Laure-Gaudreault et en le postant à la trésorière de Bureau régional de la FLG, Hélène Turcot, 12-335, rue Notre-Dame, Repentigny J6A 2S4

Si vous n'êtes pas membre de la FLG un montant de 10 \$ vous permettra de le devenir à vie.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Présentation des membres du Bureau régional, des responsables FLG des huit secteurs et de la présidente régionale de l'AREQ
3. Nomination d'une personne présidente des débats
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 octobre 2023
6. Bilan 2023-2024: mot du président, rapport des souscriptions et des sommes allouées en 2024 aux organismes, rapport de la collecte de fonds organisée par l'AREQ-Montréal et du Quilles-o-thon
7. Plan d'action 2024-2025
8. Élections: vice-présidence et trésorerie
9. Questions diverses
10. Mot de la personne présidente régionale
11. Levée de l'assemblée

*Pierrette Lavallée, secteur Pointe-de-l'Île (06-J)
Publicitaire du Bureau régional de la FLG*



Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

RÉGION ÎLE DE MONTRÉAL 2024-2025

NDLR : Pour nous conformer aux exigences de la loi 25 concernant la protection des renseignements personnels, nous ne publions pas les numéros de téléphone. Avec l'accord des personnes concernées, nous mentionnons les adresses courriel.

SECTEURS	PRÉSIDENTES	ADRESSES COURRIEL
PRÉSIDENTE RÉGIONALE	Gaétane Lebel	gaetanelebel@videotron.ca
A. Ahuntsic-Est	Claire Duquette	claire.duquette@icloud.com
B. Du Ruisseau Raimbault	Danielle Wolfe	danielle.wolfe@sympatico.ca
D. De Lorimier	Monique Tourigny	tourignymonique@gmail.com
F. Au pied du courant	Alice Gagnon	alicegag7@gmail.com
H. Du Haut-de-l'Île	Gilles Sabourin	gilles_sabourin@hotmail.com
J. Pointe-de-l'Île	Jean Falardeau	jeandce@gmail.com
M. Angrignon	Jacques Morrissette	morja@videotron.ca
N. Ahuntsic-Ouest	Diane Chabot	dchabot10@hotmail.com

COMITÉS RÉGIONAUX	RESPONSABLES	ADRESSES COURRIEL
Action sociopolitique	Micheline Jourdain	michelinejourdain@videotron.ca
Arts	Hugues St-Pierre	hugues.stpierre@cgocable.ca
Assurances	Diane Chabot	dchabot10@hotmail.com
Comité des femmes	Marie-Marthe Leduc	mariemarthel@yahoo.ca
Comité des hommes	Robert Marois	robert_marois@videotron.ca
Environnement	Sylvie Trudeau	trudeausylvie1@gmail.com
Retraite	Diane Cinq-Mars	diane_cinq-mars@outlook.com
Info-Échos de l'Île	Lise Labelle	l.labelle2@videotron.ca
Webmestre	Mario Tassé	mariotasse@hotmail.co
Bur. rég. de la FLG	Richard Cardinal	richardcardinal@hotmail.com

AUTRES INFORMATIONS À CONSERVER

AREQ (CSQ)	1 800 663-2408	RAMQ	514 864-3411
Assurances RésAut (La Personnelle)	1 800 463-4806	RRQ	514 873-2433
Caisse d'économie de l'Éducation	514 351-7295	SAAQ	514 873-7620
CARRA	1 800 368-9883	Sécurité de la vieillesse (PSV)	1 800 277-9915
État civil	514 864-3900	Crédit d'impôt pour maintien à dom.	514 864-6299

Profitez d'économies exclusives sur vos assurances auto, habitation et entreprise



L'AREQ (CSQ) fait équipe avec
La Personnelle¹ pour vous offrir
un service exceptionnel et des
tarifs exclusifs.



Obtenez une soumission dès aujourd'hui
csq.lapersonnelle.com
1 888 476-8737

AREQ
Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

CSQ
Centrale des syndicats
du Québec

Partenaire de la CSQ



laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

1. La Personnelle désigne La Personnelle assurances générales inc. La marque La PersonnelleSM ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. L'assurance auto n'est pas offerte au Manitoba, en Saskatchewan ni en Colombie-Britannique, où il existe des régimes d'assurance gouvernementaux.

**Coordonnées AREQ
Région de Montréal**
gaetanelebel@videotron.ca

Vous trouvez sur notre site :

- Des communiqués
- Les actualités
- Le calendrier
- Les informations des comités régionaux
- Le bulletin régional
- Les liens vers les sites des secteurs.

Nouvelle adresse du site régional : <http://iledemontreal.araq.lacsq.org>